

Antisémitisme et négationisme « soft » : ignoble !

A l'occasion du 70^{ème} anniversaire de la rafle du Vel'd'Hiv (16-17 juillet 1942) la presse audiovisuelle s'est répandue en approximations dont il est possible de dire qu'au lieu de combattre l'antisémitisme et le négationisme, elles les confortent.

PREMIERE APPROXIMATION MENSONGERE : L'IGNORANCE DE LA JEUNESSE

Des journalistes dont la culture et l'esprit critique voisinent la nullité ont répété à satiété, dans les journaux télévisés et radiodiffusés, tout au long du lundi 16 juillet 2012, que 60 à 70 % des jeunes Français de moins de 25 ans ignoraient tout de l'événement. Cela veut-il dire que ces jeunes gens n'ont jamais entendu parlé de la SHOAH ? Cette affirmation brutale et sans nuance semblait l'induire. Or, cela est faux. Il est possible que l'événement lui-même, cette arrestation massive de Juifs parisiens en plein été, comme d'ailleurs les arrestations comparables dans d'autres villes de France jusqu'en septembre, ne soient pas connues de cette jeunesse avec la précision des lieux et des dates ; mais très rares sont ceux qui ignorent la SHOAH, cette extermination systématique dont des millions d'Européens ont été l'objet de 1942 à 1945, sous prétexte qu'ils étaient juifs et à laquelle le pouvoir politique français a prêté la main.

L'enseignement de la SHOAH, même si d'éminents membres de l'Inspection Générale de l'Education Nationale contestent cette notion, est obligatoire, et cela, à tous les niveaux du cursus scolaire.

D'ailleurs, les moins de 25 ans fréquentent, ou ont fréquenté récemment encore, des établissements scolaires sur les façades desquelles des plaques témoignent que dans ces bâtiments, sous les yeux de leurs maîtres, des enfants juifs ont été arrêtés avant d'être déportés et assassinés dans les camps de la mort. Serait-ce que ces journalistes ne sont pas parents d'élèves ? Ou que, s'ils le sont, ils n'ont jamais eu l'occasion de conduire ou d'attendre leur enfant à la porte de son école ? Ou que s'ils l'ont fait, ils ne se soient jamais intéressés à la plaque noire fixée à côté de l'entrée ni à l'inscription qu'elle porte ? Leurs enfants sont plus curieux. Et de ce fait, moins ignorants qu'eux-mêmes.

Certes, il arrive que la pose d'une de ces plaques engendre des querelles entre ceux qui souhaitent leur apposition et ceux qui la contestent ; les enfants, les adolescents ne sont pas ceux qui font naître ces querelles mais bien **les adultes qui, en pour ou en contre, s'affrontent à propos du devoir de mémoire.**

Il arrive qu'au collège, au lycée, l'enseignement de la SHOAH suscite également la contestation de la part de certains élèves : c'est bien parce que les professeurs sont en charge de l'enseigner qu'il y a ces débats. Et ces débats eux-mêmes ne sont-ils pas la preuve que la jeunesse n'est ni ignorante de cette tragédie de l'Europe contemporaine, ni indifférente à sa signification ?

DEUXIEME APPROXIMATION MENSONGERE : LES JUIFS ETRANGERS

Parce que l'occupant nazi, qui avait décidé la solution finale dès janvier 1942, et les hommes de VICHY (les DARQUIER DE PELLEPOIX, les LEGUAY, les BOUSQUET), qui ont mis les forces de la police et de la gendarmerie françaises au service de cette solution finale, considéraient les Juifs comme des « apatrides » et des « étrangers » pour justifier leur immonde chasse à l'homme, est-il bien approprié de se laisser duper par ce vocabulaire en 2012, quand de surcroît on est journaliste ?

Certes, dès l'installation du IIIème Reich en Allemagne, des Juifs allemands se sont réfugiés à l'étranger ; l'*Anschluss* de l'Autriche et la marche à la guerre ont renforcé cet exode ... Mais les étrangers juifs ne se sont pas attardés en France, une fois celle-ci vaincue en juin 1940. En quoi, ils ont bien fait.

Les hommes, les femmes, les enfants que la police et la gendarmerie françaises aux ordres de PETAIN, ont arrêtés, parqués, puis convoyés vers les camps d'extermination, au nombre de 33 000 entre le 16 juillet et la fin septembre 1942 (plus de 13 000 au Veld'Hiv et au camp de DRANCY) étaient des **CITOYENS FRANÇAIS**.

Il y eut plus de 70 000 **CITOYENS FRANÇAIS** juifs dont 11 000 enfants qui, sur la durée de l'occupation, ont été déportés pour être assassinés dans les camps d'Europe Centrale.

Comme le reste de la population française, ce que les tragédies de l'histoire conduisent à désigner comme la communauté juive était hétérogène sociologiquement. Mais aussi dans ses origines géographiques. La faiblesse démographique de la France en avait fait, dès le XIXème siècle, une terre d'accueil pour les migrants européens venus d'Europe centrale, orientale, méridionale ... Parmi ces migrants, il y avait des Juifs. Plusieurs décennies plus tard, ils sont **CITOYENS FRANÇAIS** ; ils ont combatus en 1870-71, en 1914-18, en 1939-40, dans les guerres coloniales d'Afrique et d'Asie. Certains sont naturalisés depuis une ou deux générations seulement. Mais tous sont **CITOYENS FRANÇAIS**, comme les Juifs du royaume de France le devinrent dès 1789.

Il est vrai que les **CITOYENS FRANÇAIS** juifs dont l'implantation sur le territoire national était la plus récente ont donné le plus fort contingent à la déportation meurtrière. Sans doute faut-il attribuer cette première place dans le rang des victimes au fait que les réseaux relationnels et, par conséquent, protecteurs sont moins étoffés pour des populations installées sur un territoire donné depuis une ou deux générations que ceux de populations plus anciennement implantées.

Ces hommes, ces femmes, ces enfants qui avaient des ancêtres en POLOGNE, en ITALIE, en UKRAINE, en TURQUIE, etc. n'en étaient pas moins des membres à part entière de la Nation Française. C'est contre les fils et les filles de la Nation, que l'Etat Français a perpétré le crime de la SHOAH, en ordonnant la rafle du Vel d'Hiv, celle de DRANCY, celles de tout l'été 1942. C'est contre les fils et les filles de la République qu'il avait détruite que PETAIN a prononcé sa sentence de mort.

En oubliant de rappeler cela, en parlant des Juifs étrangers, en rabâchant des faussetés sur la prétendue ignorance de la jeunesse en ce qui concerne l'histoire de la France et de la SHOAH, la presse du bobard, de l'image mal faite et vite escamotée, a distillé le pernicieux venin du négationisme mou et de l'antisémitisme ordinaire.

A quand une presse libérée de ses mensonges et de ses certitudes ?

A quand une presse affranchie du Veau d'Or ?

A quand une presse redevenue républicaine et démocratique ?